



United Nations  
Educational, Scientific and  
Cultural Organization

Organisation  
des Nations Unies  
pour l'éducation,  
la science et la culture

Organización  
de las Naciones Unidas  
para la Educación,  
la Ciencia y la Cultura

Организация  
Объединенных Наций по  
вопросам образования,  
науки и культуры

منظمة الأمم المتحدة  
للتربية والعلم والثقافة

联合国教育、  
科学及文化组织

**Discours de Mme Irina Bokova, Directrice générale de l'UNESCO,  
à l'occasion de la Réunion d'information du Conseil exécutif**

**UNESCO, 4 février 2010**

Madame la Présidente du Conseil exécutif,  
Monsieur le Président de la Conférence générale,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à cette Réunion d'information du Conseil exécutif qui est la première de mon mandat de Directrice générale. Et permettez-moi, Madame la Présidente du Conseil exécutif, de vous remercier de vos remarques constructives. J'espère très sincèrement que cette journée d'échange va sceller entre nous le début d'une interaction très dynamique, dans le dialogue et la confiance.

Plus que jamais, nous avons un besoin impérieux d'être soudés, tous ensemble, pour répondre aux immenses défis du monde actuel. L'année 2010 a commencé avec la terrible tragédie d'Haïti. La violence de ce tremblement de terre, et l'extrême détresse dans laquelle il laisse le peuple haïtien, nous bouleversent au-delà des mots. Je ferai le point sur l'action de l'UNESCO dans quelques instants.

Il y a tout juste 80 jours que j'ai pris mes fonctions à la tête de l'UNESCO. Les priorités stratégiques que j'ai mises en avant dans mon discours d'investiture ont reçu un accueil très favorable, à la fois auprès de nos agences sœurs des Nations Unies ainsi que de nombreux partenaires de premier plan. Au cours de ces trois premiers mois, j'ai privilégié les rencontres à très haut niveau afin de démontrer le rôle unique de l'UNESCO et de repositionner notre Organisation au centre des plus grands défis actuels. Dans cette optique, j'ai rencontré, entre autres, le Secrétaire général des Nations Unies, de nombreux chefs d'agences, le Commissaire de

l'Union africaine, le Directeur du Fonds monétaire international Dominique Strauss-Kahn et bien d'autres décideurs de la scène internationale.

Au cours de cette période, j'ai eu l'occasion de visiter un certain nombre de pays tels le Brésil, le Danemark, l'Égypte, les États-Unis, l'Inde, le Koweït et le Qatar, où j'ai eu l'opportunité de rencontrer un grand nombre de hautes autorités, y compris des Chefs d'État.

J'ai été écoutée lorsque j'ai plaidé pour le dialogue entre les cultures, pour la paix et la diversité. Il en était de même lorsque j'ai évoqué la place centrale de la culture et de la science au sein du développement. J'ai réaffirmé l'urgence de faire progresser l'éducation pour tous, d'apporter des solutions globales au changement climatique et à la perte de la biodiversité. J'ai été écoutée lorsque j'ai plaidé pour la liberté d'expression et la promotion de l'accès à l'information. J'ai rencontré un très grand soutien qui va nous permettre d'être un acteur plus influent et de renforcer notre coopération à tout niveau.

Le 23 octobre dernier, durant mon allocution d'installation, j'avais annoncé que j'allais établir un Haut Panel sur la paix et le dialogue entre les cultures. Ce projet a été rapidement mené, puisque ce Panel se réunit dans deux semaines. Je m'étais également engagée à lancer une Initiative pour faire face au changement climatique, ce que j'ai fait durant le Sommet de Copenhague. J'avais par ailleurs annoncé la création d'un Haut Panel scientifique, pour laquelle je suis en consultation avec des experts, dans l'objectif de tenir la première réunion durant le deuxième semestre 2010.

J'avais également annoncé la création de task forces pour débureaucratiser et optimiser le travail de l'UNESCO, et pour accroître l'efficacité en termes d'exécution des programmes et des opérations. J'ai lancé quatre task forces dans ce but, elles sont déjà à l'œuvre.

De toutes ces questions, je vais naturellement vous parler de manière approfondie dans le cours de la matinée.

Je voudrais également faire état de ma ferme résolution de rendre l'UNESCO plus éco-responsable. Je pense qu'il est grand temps de hausser notre niveau d'exigence dans ce domaine, pour nous conduire de façon exemplaire dans la lutte pour la sauvegarde de notre planète, fidèles à ce que nous prônons sur la scène internationale. Ma première action, symbolique, en ce sens, sera de vous faire

parvenir le Rapport de la réunion d'aujourd'hui sous forme électronique. Naturellement, pour les délégués ayant des difficultés d'accès à Internet, des copies imprimées seront disponibles.

Je suis résolue à ce que la réponse de l'UNESCO au Plan des Nations Unies pour une neutralité-climat soit exemplaire. J'ai commencé à me pencher sur l'inventaire des gaz à effet de serre qui a été réalisé pour le Siège et pour les bureaux hors Siège. J'appuierai toutes mesures nécessaires pour mettre en œuvre un plan de réduction des émissions. Je suis également en train d'examiner les différentes méthodes qui permettraient de compenser les émissions qui ne peuvent tout simplement pas être éliminées.

Madame la Présidente,

De nombreuses questions me sont parvenues, une centaine environ. Je vais m'efforcer d'y répondre tout au long de mon propos qui s'articulera autour de deux grandes parties : la première traitera du C/5 et des questions du programme ; la deuxième portera, entre autres, sur la réforme des Nations Unies, les ressources humaines, les partenariats et la visibilité. Chaque partie sera suivie d'une session Questions/Réponses.

Excellences,

Permettez-moi à présent d'aborder la question d'Haïti, afin de vous tenir informés de la situation et de répondre aux questions spécifiques du Chili et de l'Argentine. Je suis fière du rôle majeur joué par l'UNESCO dans le domaine de l'éducation depuis la catastrophe. Comme vous le savez, le Ministre de l'éducation et son cabinet travaillent dans les locaux de l'UNESCO. Cette semaine, le groupe sur l'éducation dans les situations d'urgence, qui regroupe 12 organisations, s'est réuni au Bureau de l'UNESCO. Nous sommes au cœur de l'action éducative et comptons bien diriger les interventions dans le domaine de la culture. Des initiatives sont en cours de préparation pour la phase qui suit immédiatement celle des secours d'urgence.

À présent, concernant les questions spécifiques : la région de l'Amérique latine et des Caraïbes s'est mobilisée pour soutenir les opérations d'urgence. Le Bureau régional pour l'éducation à Santiago du Chili a financé, à hauteur de 50 000 dollars prélevés sur les fonds du Programme ordinaire, la mission en Haïti cette semaine d'un expert de l'éducation chargé d'appuyer le Bureau de l'UNESCO à Port-au-

Prince. Le Secteur de l'éducation finance la mission d'un autre spécialiste. Des consultations sont en cours avec le Président et les membres du GRULAC pour voir si des fonds du Programme de participation plafonnés à 340 000 dollars peuvent être utilisés pour financer en partie nos activités dans le domaine de l'éducation.

La priorité absolue reste la mobilisation de financements extérieurs pour l'Appel éclair. Nos besoins s'élèvent actuellement à 1,9 million de dollars pour trois projets : la reprise d'urgence des services éducatifs ; un appui d'urgence aux autorités nationales chargées de l'éducation et un appui psychosocial passant par une formation des enseignants assurée par l'UNESCO.

Vous vous souviendrez sans doute que, le 26 janvier, j'ai encouragé les États membres à contribuer à cet Appel éclair. J'ai le grand plaisir d'annoncer que des offres de soutien ont déjà été faites par le Brésil, la Bulgarie, le Japon, la Norvège et Israël. Je remercie chaleureusement tous ces pays. Le Gouvernement brésilien a décidé de financer le projet de soutien psychosocial par la formation des enseignants. Ces fonds seront immédiatement portés au crédit de l'UNESCO. Les Gouvernements du Japon et de la Bulgarie sont également disposés à engager des fonds, tandis que la Norvège a détaché deux spécialistes et qu'Israël a proposé les services d'un expert. Je suis certaine que ces mesures généreuses inspireront d'autres donateurs<sup>1</sup>.

Sur les dons consacrés à l'Appel éclair, environ 3 % seulement ont été affectés à la totalité des initiatives d'urgence en matière d'éducation, dont nos trois projets ne constituent qu'une partie. Ce faible taux est normal dans les premières étapes qui suivent une catastrophe, les donateurs privilégiant l'eau, la nourriture, l'abri et la protection. Nous devons poursuivre nos efforts de sensibilisation, pour convaincre les donateurs que l'éducation a aussi son rôle à jouer au stade de l'urgence. Je suis sûre que nos trois initiatives obtiendront des fonds suffisants et je ne cesserai d'inviter instamment les États membres et tous nos partenaires à continuer de financer notre action post-catastrophe en Haïti.

La coordination de la réponse à la catastrophe d'Haïti constitue un défi de taille. Dans toutes les réunions de haut niveau auxquelles j'ai participé lors de mes visites

---

<sup>1</sup> À la fin de son discours, la Directrice générale a également exprimé sa gratitude au Royaume d'Arabie saoudite. Grâce à la généreuse contribution de Son Altesse Royale le Prince Sultan bin Abdel Aziz Al Saud, l'UNESCO a produit la version arabe de la page Web « Mobilisation en faveur d'Haïti ».

officielles à l'Organisation des Nations Unies et aux États-Unis, j'ai recherché les moyens de faire en sorte que la mission, les valeurs et les préoccupations de l'UNESCO qui font partie de sa réponse à court et à long terme à cette catastrophe soient au cœur de l'action humanitaire coordonnée de la communauté internationale. En partenariat avec le Bureau de la coordination des affaires humanitaires et le Groupe sur l'éducation, nous participerons à la prochaine évaluation rapide des besoins du secteur de l'éducation, puis à l'évaluation des besoins spécifiques à la situation de post-catastrophe. Pour répondre à la question de l'Argentine, l'alimentation en milieu scolaire relève du domaine de compétence du Programme alimentaire mondial.

L'UNESCO se concentre par ailleurs sur la dimension culturelle de la reconstruction. Actuellement, nous disposons d'une mission en Haïti qui coopère très étroitement avec les autorités haïtiennes pour évaluer les dégâts subis par le patrimoine matériel et immatériel du pays. J'ai aussi écrit au Secrétaire général pour lui demander son soutien dans la lutte contre le trafic illicite de biens culturels. Dans une lettre séparée au Ministre haïtien de la culture, j'ai proposé de créer un comité international de coordination pour sauvegarder le patrimoine culturel de l'île. Je rendrai compte de ce projet plus en détail à la session d'avril du Conseil.

La situation change d'un jour à l'autre en Haïti : les États membres peuvent consulter une page Web spéciale sur le site de l'UNESCO qui fournit régulièrement des informations sur notre action. Vous constaterez que depuis lundi, l'UNESCO lance un appel aux dons pour aider à reconstruire le système éducatif haïtien et préserver le patrimoine culturel du pays.

Madame la Présidente,

J'ai maintenant l'opportunité d'exposer davantage l'action de l'UNESCO pour le dialogue entre les cultures, auquel nous allons donner un essor particulier, entre autres autour du lancement de 2010, Année internationale du rapprochement des cultures, le 18 février prochain. Je rappelle que l'objectif majeur de l'Année 2010 est de démontrer les effets bénéfiques de la diversité culturelle, en reconnaissant l'importance des transferts et des échanges incessants entre les cultures. Le Rapport mondial de l'UNESCO *Investir dans la diversité culturelle et le dialogue interculturel*, publié en octobre 2009, est consacré à ce thème qu'il décline sous de multiples approches, en cela ouvrant de nouvelles pistes.

Le but de l'Année 2010, c'est d'intégrer des principes de dialogue et de connaissance réciproque dans toute politique, notamment les politiques de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication, en particulier dans l'espoir de mettre fin aux stéréotypes culturels erronés. En réponse aux questions de l'Allemagne, de Djibouti, des États-Unis et de la Malaisie, je rappelle que les États membres, ainsi que les organismes partenaires, ont été associés à la préparation de l'Année dès le printemps 2009, afin d'apporter leurs commentaires et leurs propositions d'activités. À partir de l'analyse de leurs réponses, quatre axes stratégiques se sont dégagés : premièrement, la promotion d'une connaissance mutuelle de la diversité culturelle, ethnique, linguistique et religieuse ; deuxièmement, l'élaboration d'un cadre de valeurs communes ; troisièmement, le renforcement d'une éducation de qualité et des compétences interculturelles ; et quatrièmement, l'incitation au dialogue en faveur du développement durable.

Pour répondre à la question de Djibouti, je dirai que j'ai mobilisé tous les secteurs de programme, y compris les bureaux hors Siège, afin d'assurer une mise en œuvre à la fois interdisciplinaire et mondiale de l'Année. Tous les secteurs ont identifié des activités phares pour étayer la célébration de l'Année, dont le calendrier peut être consulté sur le site Web.

Par ailleurs, dans le but de faire adhérer les agences sœurs du système des Nations Unies à l'esprit et à la mise en œuvre de l'Année du rapprochement des cultures, j'ai demandé à Mme Helen Clark, Administrateur du PNUD et Présidente du Groupe des Nations Unies pour le développement, de faire appel à tous les Coordinateurs résidents et aux Équipes pays des Nations Unies, pour que, de leur côté, ils lancent des activités directement liées à l'Année. Ainsi, la culture de la paix que prône l'UNESCO sera également soutenue dans les pays que nous servons, dans l'esprit même de l'Acte constitutif de notre Organisation. J'ai également écrit en ce sens à tous les membres du Conseil des Chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies.

Le jour même du lancement de l'Année, un grand débat public sera organisé sur le thème du rapprochement des cultures. J'espère que vous serez très nombreux à y participer. Quant à l'Alliance des civilisations, elle a d'ores et déjà proposé plusieurs activités pour célébrer l'Année. Lors d'une réunion avec M. Sampaio ici au Siège, lundi 1<sup>er</sup> février, j'ai pu faire le point de ces initiatives qui viendront compléter toutes les actions mises en œuvre par notre Organisation. Nous sommes déterminés à travailler ensemble de façon constructive. Le Mémoire d'accord entre

l'UNESCO et l'Alliance des civilisations fait actuellement l'objet d'une révision, afin que soient clarifiés les responsabilités et les rôles respectifs, et afin d'identifier des projets précis. J'ai l'intention de me rendre au Brésil avec une importante délégation afin de participer au troisième Forum de l'Alliance des civilisations, qui aura lieu fin mai.

C'est également à l'occasion du lancement de l'Année internationale du rapprochement des cultures que se tiendra la première réunion du Haut Panel sur la paix et le dialogue entre les cultures. Le 18 février prochain, j'aurai donc le grand honneur d'accueillir 18 personnalités choisies pour leur force de pensée, leur expérience et leur érudition. En réponse à la question de l'Afghanistan, je dirai que les membres du Haut Panel ont été invités en tenant compte de critères de distribution géographique, d'égalité des genres et d'équilibre entre différents profils (décideurs, artistes et créateurs, intellectuels, représentants du monde économique, dignitaires religieux). En réponse à la question de l'Inde, j'ajouterai que la présence de personnalités appartenant à différentes confessions spirituelles a été dûment prise en compte dans la composition du Panel. Je tiens à préciser que ces personnalités ont été strictement choisies à titre personnel.

Plusieurs États, dont les Philippines, se sont demandé s'il leur était possible de faire des suggestions concernant la composition du Haut Panel. En réponse, je dirai que toute indication en ce sens est bienvenue, et qu'elle fera l'objet de ma plus grande attention. Je précise que la liste des membres de ce Panel n'est pas close, le Haut Panel étant conçu comme une structure évolutive, un think-tank sur la paix et le dialogue. Il est donc très possible que d'autres grands intellectuels viennent se joindre à cet atelier de réflexion qui appelle une très forte synergie. La composition du Panel pourra en particulier être élargie en fonction des thèmes retenus.

Comme je l'ai expliqué dans ma Note Ivoire du 2 février, le Haut Panel sur la paix et le dialogue entre les cultures aura pour mission principale de faire résonner le message de l'UNESCO dans le monde, et de m'aider à formuler des recommandations permettant d'orienter l'action de l'UNESCO en faveur de la paix et du dialogue entre les cultures.

Le Panel se réunira une à deux fois par an. Nous espérons que la deuxième réunion se tiendra fin 2010 à New York, au Siège des Nations Unies.

### ***C/5 et grandes lignes de la politique de réforme***

J'en viens maintenant aux plans de travail. Nous avons besoin de plans de travail bien conçus afin de créer les conditions requises pour atteindre les objectifs définis par la Conférence générale. Après des discussions approfondies et de fructueuses réflexions menées dans toutes les régions, ces plans ont été achevés comme prévu en décembre. Depuis, nos services centraux les ont examinés afin de s'assurer que d'une manière générale, ils reflétaient avec cohérence et efficacité nos priorités stratégiques.

Dans ce processus, nous nous sommes surtout attachés à vérifier que l'Afrique et l'égalité entre les sexes – nos priorités transversales – étaient bien intégrées à toutes les activités sous la forme d'interventions pertinentes et de qualité. Nous devons faire des progrès réels en ce qui concerne l'Afrique, les filles et les femmes dans tous les domaines de la vie.

De même, pour répondre à la préoccupation exprimée par le Bangladesh, j'accorde une importance particulière à la nécessité de renforcer l'appui aux petits États insulaires en développement et aux pays les moins avancés.

Les secteurs sont en train de revoir les plans de travail, en consultation avec le Bureau de la planification stratégique, le Bureau du budget et le Département Afrique. Des changements seront intégrés d'ici la fin du mois et je suis sûre que cet exercice débouchera sur l'établissement d'une feuille de route cohérente et ciblée, à partir de laquelle nous mettrons en œuvre nos programmes avec efficacité.

En attendant, j'ai donné pour ces plans mon accord préliminaire et autorisé les engagements de financement correspondants jusqu'à la fin du mois de mars.

Dans le cadre de ce réexamen, j'ai demandé qu'on veuille tout particulièrement à mieux équilibrer les fonds entre l'administration et les programmes, comme l'a demandé la Conférence générale. Cette question a été soulevée par le groupe II. Comme je l'ai déjà dit à plusieurs reprises, je me suis engagée à réduire les dépenses administratives, dont les frais de voyages et de consultants, et je m'y emploierai sans relâche. Vous avez évoqué la possibilité de délocaliser certains services. C'est une option qu'il faut examiner attentivement car il faut avoir l'assurance que nous conservons un niveau de qualité élevé. Tout au long de l'exercice biennal, vous aurez des preuves de ma détermination à réduire les dépenses administratives.



Un certain nombre d'États membres – l'Allemagne, le Danemark et les États-Unis d'Amérique – ont posé des questions sur d'éventuels changements dans notre structure d'administration et de gestion. Je suis déterminée à faire en sorte que nos structures administratives nous permettent de mettre en œuvre le programme de façon coordonnée et efficace, en optimisant les synergies entre les secteurs et entre le Siège et les bureaux hors Siège, les centres et les instituts.

Pour autant, tout changement dans la structure doit reposer sur des éléments d'information fiables, indiquant ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Les structures évoluent avec les besoins. Comme vous le savez, une de mes priorités les plus urgentes est d'optimiser l'efficacité et la pertinence de l'Organisation. Au stade actuel, je vois deux pistes pour y parvenir. Premièrement, je suis en train de procéder au recrutement de mon équipe de direction, à savoir 20 postes de rang supérieur. Ma priorité actuelle est de recruter des directeurs de haut rang, ayant une expérience avérée dans leur domaine de compétence et une aptitude à diriger dans un contexte international. Je veillerai à ce que la répartition géographique et l'équilibre entre les sexes soient également pris en considération.

La seconde piste pour obtenir des idées nouvelles et des propositions concrètes qui serviront de base à d'éventuels changements de structure, ce sont les quatre équipes spéciales que j'ai créées et qui fonctionnent depuis le 15 janvier. Je les préside personnellement avec l'aide de coordonnateurs. Tous les membres du Secrétariat ont été encouragés à y participer, soit en intégrant une équipe spéciale, soit en déposant leurs idées et suggestions dans une boîte aux lettres électronique spéciale et dans l'espace de travail en ligne ouvert à tous. Je recherche des idées nouvelles et accorde une grande importance aux suggestions du personnel au Siège et hors Siège. Je suis convaincue que cet exercice permettra également de mobiliser et de motiver les membres du personnel. Je le considère comme un processus ouvert et dynamique qui donnera au personnel le sentiment qu'il est partie prenante à la vision et à l'action de l'Organisation.

Je vais vous présenter rapidement ces équipes spéciales. L'une se penche sur l'optimisation du fonctionnement de l'UNESCO. Elle s'occupe des activités hors Siège, de la débureaucratiation de nos procédures, de l'amélioration des méthodes de gestion et des politiques en matière de ressources humaines. Deux équipes spéciales se consacrent à nos domaines prioritaires, à savoir l'Afrique et l'égalité entre les sexes, le but étant dans chaque cas d'améliorer l'impact, l'efficacité et la visibilité. Enfin, une équipe spéciale recherchera de nouvelles idées

de partenariats et les moyens de mobiliser des ressources extrabudgétaires, cruciales pour concrétiser nos ambitions. J'attends de ce processus ouvert qui s'achèvera à la fin du mois, des recommandations pertinentes et convaincantes. J'aurai à cœur d'en présenter les résultats à la session d'avril du Conseil exécutif.

Enfin, j'organise également des réunions avec les membres du personnel – professionnels et services généraux – dans chaque secteur. J'ai commencé au début de l'année avec le Secteur de l'éducation ; je poursuivrai avec le Secteur de la culture puis avec tous les autres. Ce dialogue direct avec les divisions et les unités me donne, sur les problèmes quotidiens, des éclairages précieux qui me guideront dans mes décisions.

Ces trois piliers – des plans de travail de grande qualité qui reflètent nos priorités stratégiques et nous donnent les moyens d'obtenir des résultats au niveau des pays, le recrutement de cadres supérieurs de haut niveau, et la création d'équipes spéciales qui fourniront des idées et orientations nouvelles – constituent l'axe principal de l'action que j'ai commencé à mener depuis ma prise de fonctions pour renforcer l'UNESCO de l'intérieur et améliorer notre impact à tous les niveaux. Dans les deux mois qui viennent, je consacrerai une grande partie de mon temps à poursuivre cette réflexion et à consulter de façon très large. Je suis résolue à adopter une approche inclusive qui passe par la consultation pour transformer l'administration avec la participation du plus grand nombre d'acteurs possibles.

Je compte bien par ailleurs que les conclusions de l'évaluation externe indépendante compléteront les initiatives que j'ai prises pour recueillir des informations et des suggestions sur la façon de débureaucratiser cette Organisation et de la rendre plus dynamique, efficace et, surtout, pertinente. Si les équipes spéciales sont axées sur l'efficacité, l'exécution et les procédures internes, l'évaluation externe indépendante se concentre sur l'UNESCO et l'environnement extérieur ainsi que sur la façon dont l'Organisation devrait se positionner face aux défis et opportunités du XXI<sup>e</sup> siècle.

Enfin, je voudrais vous assurer que tout changement de structure envisagé sera soumis au Conseil exécutif en avril prochain, lorsque nous examinerons les mesures concrètes qui pourraient être prises, y compris des changements d'organisation.

Le groupe I a souhaité avoir quelques premières indications sur la façon dont j'envisage de réduire les coûts de fonctionnement du Conseil exécutif et de la

Conférence générale, comme celle-ci l'a demandé. Nous procédons en deux phases. Premièrement, après consultation avec la Présidente du Conseil exécutif, nous avons toutes deux arrêté plusieurs mesures pratiques concernant le Conseil qui, comme la Présidente l'a indiqué, ont déjà été prises. Ces mesures s'appuient sur des décisions et résolutions antérieures auxquelles la Présidente s'est référée dans ses remarques préliminaires. Laissez-moi vous dire combien j'apprécie notre communauté de vues sur ce point.

Mes préoccupations face au sérieux dépassement de dépenses enregistré au cours de l'exercice écoulé n'en sont pas pour autant dissipées. Je suis prête à étudier aux côtés des États membres et du Conseil exécutif, les moyens d'unir nos efforts pour réduire ces dépenses. Par exemple, le recours aux documents électroniques, qui ne pénalise pas les États membres à faible connectivité, est un élément de réponse.

Je dois souligner que si, dans sa résolution, la Conférence générale attend des économies nettes qui pourraient être transférées aux programmes, il est vraisemblable que cela ne sera pas possible dans le cas du Conseil, en raison de l'ampleur du déficit. Nous devons avant tout régler ce problème.

Il ne serait pas raisonnable de se limiter à identifier des réductions budgétaires pour faire des économies. Au lieu de cela, il pourrait être nécessaire de prendre des mesures assez radicales pour réduire de façon significative les dépenses de la Conférence générale. Là encore, nous devons prendre les décisions ensemble. Par exemple, il est possible de réduire la durée des sessions des deux organes directeurs. À cet égard, je devrai demander qu'on fasse preuve de réalisme et je serai à vos côtés pour toute décision courageuse que nous pourrions prendre ensemble sur la façon de conduire nos travaux. Je suis sûre que nous pourrions trouver comment faire en sorte que les changements quels qu'ils soient n'aboutissent pas à une moindre interaction entre les États membres et le Secrétariat. De nouveau, il faut vivre avec son temps et, par exemple, mettre à profit la technologie, mais il faut surtout rappeler qu'avec des ressources limitées, notre priorité absolue doit être d'assurer une gestion efficace des programmes. J'aborderai maintenant les questions qui ont été posées à propos de tous les secteurs et des activités intersectorielles.

J'en viens maintenant aux questions concernant l'éducation. Comme je l'ai dit au début de mon intervention, dans tous mes entretiens avec nos partenaires des

Nations Unies et les institutions de Bretton Woods au plus haut niveau, j'ai souligné qu'il fallait placer d'urgence l'éducation au centre de l'agenda du développement. J'ai été très heureuse que le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, M. Ban Ki-moon, se joigne à moi pour lancer le Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous, le 19 janvier dernier, au Siège de l'ONU à New York. Comme vous le savez, ce rapport est une publication annuelle indépendante, établie à la demande de l'UNESCO. Plus de 400 personnes, dont de nombreux délégués permanents auprès de l'ONU, ont assisté à cet événement de haut niveau, qui a également été diffusé sur le Web. C'est la première fois qu'un secrétaire général de l'ONU assiste au lancement de ce rapport, et la présence de M. Ban Ki-moon a envoyé un signal fort à la communauté internationale. Il m'a assuré qu'il s'emploierait, tout au long de l'année, à promouvoir une action plus concertée sur l'éducation. Pour maintenir cette dynamique, j'ai pour ma part suggéré que le Conseil des Chefs de secrétariat des organismes des Nations Unies aborde la question de l'éducation à l'une de ses futures sessions.

Le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous* brosse un tableau global et comparatif des progrès réalisés. Je n'entrerai pas ici dans les détails puisque des exemplaires du Rapport ont été envoyés à toutes les délégations et sont faciles à obtenir, mais, pour répondre à la question de la Malaisie, je citerai quelques chiffres clés obtenus à partir de l'indice du développement de l'EPT. D'après les derniers chiffres, obtenus à partir de données concernant 128 pays, 66 pays – six de plus qu'en 2006 – ont atteint les quatre objectifs de l'éducation pour tous les plus aisément quantifiables ou sont sur le point d'y parvenir. Trente-six pays sont à mi-chemin et 30 autres, dont une majorité en Afrique subsaharienne, sont encore très éloignés de la réalisation des objectifs de l'Éducation pour tous.

Comment réagissons-nous à cela ? Avec le plein appui de la Conférence générale, le Secteur de l'éducation met l'accent sur les domaines prioritaires, à savoir l'alphabétisation, les enseignants, l'enseignement et la formation techniques et professionnels, ainsi que la politique et la planification sectorielles.

Permettez-moi de répondre aux questions portant sur ces sujets, en commençant par l'alphabétisation et les questions du Burkina Faso, du Maroc et du Pakistan. Nous sommes actuellement dans la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation. S'agissant des rôles et responsabilités, le Programme et budget pour 2010-2011 stipule que le Siège assure la coordination globale de toutes les activités d'alphabétisation, tandis que l'Institut de l'UNESCO pour

l'apprentissage tout au long de la vie coordonne l'Initiative pour l'alphabétisation : savoir pour pouvoir.

Comme le Pakistan le fait observer, les neuf pays à forte population représentent la majorité des analphabètes dans le monde. Nous devons mieux mettre en évidence l'importance de l'alphabétisation dans l'action à mener aux niveaux mondial et national. D'ores et déjà, l'alphabétisation au service du développement sera le thème de la prochaine Réunion ministérielle d'examen de l'E-9, qui se tiendra au Nigéria en juin prochain. Cette réunion devrait déboucher sur une réelle volonté de renforcer les programmes d'alphabétisation par des actions de suivi concrètes et une coopération accrue, et j'entends participer à ce débat.

Le Burkina Faso appelle l'attention sur les innovations qu'il a mises au point pour améliorer la pertinence et la qualité des programmes d'éducation des adultes, mais il déplore le manque de financement. Les efforts de votre pays ont été reconnus par la communauté internationale en 2009, lorsque l'organisation non gouvernementale Tin Tua a reçu un des deux Prix d'alphabétisation Roi Sejong décernés par l'UNESCO. En janvier dernier, l'UNESCO a décidé d'ouvrir, à Ouagadougou, une antenne à laquelle sera affecté un administrateur national spécialiste de l'éducation. Le profil de ce poste est actuellement à l'étude avec le Gouvernement du Burkina Faso et pourrait comprendre des compétences spécifiques en matière d'alphabétisation. L'UNESCO est prête à appuyer le Burkina Faso dans tous ses efforts visant à accélérer les progrès dans le domaine de l'alphabétisation, une nécessité pour l'autonomisation des femmes et la réduction de l'extrême pauvreté.

Deuxièmement, plusieurs questions ont été posées au sujet des enseignants. Depuis la réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT à Oslo en 2008, l'UNESCO a intensifié ses efforts pour s'atteler au problème de la pénurie d'enseignants. On estime à 1,9 million le nombre de nouveaux enseignants nécessaires pour seulement atteindre l'objectif de l'éducation primaire universelle en 2015. Pour répondre aux Philippines, l'Équipe spéciale sur les Enseignants pour l'EPT a réussi à obtenir 3,8 millions de dollars de la Commission européenne, de la France, de l'Allemagne et de la Norvège, ainsi que des détachements de l'Indonésie et de l'Allemagne. Cette équipe spéciale regroupe 64 pays et 18 organisations internationales, avec une large représentation du Sud. Trois des six membres du Secrétariat ont été engagés, et deux autres prendront leurs fonctions à la fin du mois. Dans son communiqué en 2008, le G8 s'est félicité de la création de cette équipe spéciale, lui donnant ainsi d'emblée une visibilité. L'Équipe spéciale est en

train d'effectuer une étude sur la baisse des effectifs d'enseignants en Afrique, recense les possibilités de nouveaux partenariats, et lancera bientôt un site Web ainsi qu'un réseau mondial en ligne. Pour répondre à la question du Chili, nos bureaux régionaux participent également à ce processus. Plus précisément, notre Bureau régional à Santiago s'emploie actuellement à mettre en place une équipe spéciale régionale à la prestigieuse Universidad católica de Chile, à Santiago, et a trouvé des fonds à cette fin.

Les travaux de l'Équipe spéciale sur les Enseignants pour l'EPT sont à rapprocher de nos activités de programme concernant les enseignants, notamment l'Initiative pour la formation des enseignants en Afrique subsaharienne. Le Burkina Faso s'est dit préoccupé par le déroulement de cette Initiative. Depuis son lancement en 2006, l'approche utilisée a changé à la lumière des enseignements tirés et des conclusions d'une évaluation externe réalisée en 2009. La priorité est désormais d'intensifier l'utilisation des outils d'aide à la formulation des politiques afin de poser un diagnostic complet des besoins. Le Directeur du Bureau régional pour l'éducation en Afrique a écrit à tous les ministres en décembre dernier pour inviter leur pays à entreprendre cet exercice.

En ce qui concerne plus particulièrement le Burkina Faso, l'UNESCO prépare plusieurs activités, y compris des orientations pratiques, un séminaire en mars prochain et le renforcement du centre d'enseignement à l'Université de Ouagadougou. Le rôle des coordonnateurs nationaux est actuellement clarifié et évalué par les bureaux hors Siège de l'UNESCO. Alors que l'Initiative entre dans une seconde phase, je suis sûre qu'elle constituera un atout pour l'élaboration de politiques rationnelles et durables en faveur des enseignants sur tout le continent.

Troisième priorité : l'enseignement et la formation techniques et professionnels, composante encore plus cruciale dans le contexte de la crise économique et des taux élevés de chômage des jeunes. L'UNESCO partage l'inquiétude exprimée par le Bangladesh à ce sujet. Il existe des écarts considérables entre les pays s'agissant de la portée et de l'efficacité de l'enseignement technique et professionnel. De nombreux programmes nationaux souffrent d'une combinaison de plusieurs facteurs : insuffisance des investissements, qualité médiocre et faiblesse des liens avec le marché de l'emploi. Guidée par une nouvelle stratégie pour l'enseignement professionnel, l'UNESCO s'attachera plus résolument à promouvoir le développement des compétences nécessaires pour le monde du travail dans le contexte plus large de l'apprentissage tout au long de la vie.

Permettez-moi de m'arrêter ici sur une question de l'Allemagne concernant le sentiment que le rôle de l'UNESCO recoupe en partie celui de l'UNICEF. Il me paraît important d'établir une distinction sur ce point. L'UNICEF est un fonds qui agit dans plus de 150 pays ; l'UNESCO est une agence de développement intergouvernementale spécialisée et une organisation mondiale. L'UNICEF est une des cinq institutions partenaires du mouvement Éducation pour tous. Nos deux organisations coopèrent étroitement mais travaillent de manières très différentes. Bien que l'UNESCO n'ait pas participé au partenariat Des Écoles pour l'Afrique, nous avons discuté de l'utilisation des fonds au niveau des pays avec l'UNICEF. Nous possédons en outre un très solide réseau grâce à nos Écoles associées. Nos deux institutions ont collaboré étroitement en Afrique sur le programme Écoles amies des enfants ainsi que sur notre propre Programme pour l'éducation de base en Afrique.

Cela m'amène à la question plus générale de notre rôle en tant que coordonnateur mondial de l'Éducation pour tous, et du sentiment que l'UNESCO a perdu un peu de terrain dans des secteurs clés. Durant mes discussions avec les hauts responsables du PNUD, du FNUAP, de la Banque mondiale et du FMI, ainsi qu'avec la Présidente de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée, Mme Carol Bellamy, je n'ai cessé de souligner que l'éducation avait besoin d'une coalition plus solide, d'une plus grande visibilité et de financements plus importants. En m'appuyant sur la récente évaluation de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée, j'ai indiqué au Directeur général de la Banque mondiale, qui administre cette initiative, et à Mme Carol Bellamy que l'UNESCO s'efforcerait d'établir une bien meilleure corrélation entre les besoins des pays et les ressources fournies. À cette fin, j'ai l'intention de faire jouer à l'UNESCO un rôle beaucoup plus important au sein du Comité directeur de l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée.

Je voudrais aussi vous informer que cette année, au Forum économique mondial à Davos, l'éducation, pour la première fois, a occupé le devant de la scène durant deux séances. J'ai assisté à ces deux séances et j'ai fait valoir que l'éducation était essentielle pour le redressement économique et le développement durable. Je m'engage à faire tout mon possible pour que l'éducation occupe un rang de priorité plus élevé sur la scène internationale. Voici une façon pour l'UNESCO de regagner du terrain.

Nos regards sont désormais tournés vers la réunion du Groupe de haut niveau sur l'EPT qui se tiendra à Addis-Abeba à la fin du mois, et vers la réunion de haut

niveau que le Secrétaire général de l'ONU organisera en septembre pour examiner les Objectifs du Millénaire pour le développement. S'agissant du premier événement, et pour répondre à l'Espagne et à l'Allemagne, nous en présenterons et examinerons les résultats lors d'une prochaine réunion d'information. En tant qu'agence chef de file pour le deuxième Objectif du Millénaire pour le développement, à savoir l'enseignement primaire universel, l'UNESCO collabore étroitement avec ses agences sœurs et les partenaires de l'EPT afin d'élaborer un document qui contribuera au rapport du Secrétaire général et le complétera.

Nous devons aussi avoir la franchise de nous demander dans quels domaines nous devrions agir davantage. Nous serons plus actifs et plus prompts à faire entendre notre voix sur la question des femmes et des filles qui ne jouissent toujours pas de l'égalité des chances en matière d'éducation, question soulevée par les États-Unis. Vous vous souviendrez sans doute que j'avais également exprimé ma profonde inquiétude à cet égard dans mon discours d'investiture. Il est pour moi très encourageant d'avoir constaté au cours des discussions que j'ai eues avec des personnalités de premier plan, comme, entre autres, la Secrétaire d'État Hillary Clinton ou les Premières Dames du Qatar et d'Égypte, qu'il existe une volonté de lancer une initiative mondiale en faveur de l'éducation des filles et des femmes. Je vous ferai part de mes projets à la session d'avril du Conseil exécutif.

Un même agenda mondial se dégage des quatre Conférences mondiales sur l'éducation tenues en 2008 et 2009, à savoir favoriser l'inclusion et promouvoir l'éducation en vue du développement durable, l'éducation des adultes et l'enseignement supérieur. Pour répondre aux questions de plusieurs États membres, dont le Chili et le Maroc, concernant le suivi de ces conférences, je vous donnerai quelques exemples, en attendant le rapport plus détaillé qui sera préparé pour notre prochaine réunion.

L'UNESCO a fourni une aide pour l'élaboration d'outils d'apprentissage destinés à des programmes scolaires inclusifs et facilite actuellement les consultations dans toutes les régions au sujet des politiques d'éducation inclusives. J'ai également le plaisir de vous informer qu'au cours de ma visite au Koweït en décembre pour la remise du Prix UNESCO/Émir al-Sabah destiné à promouvoir une éducation de qualité en faveur des personnes présentant un handicap intellectuel, je me suis entretenue avec Son Altesse l'Émir du Koweït et des membres du Gouvernement koweïtien de la création d'un nouveau fonds de dépôt consacré à l'éducation inclusive. Je leur suis profondément reconnaissante de leur réponse très favorable.



Une stratégie pour la seconde moitié de la Décennie des Nations Unies pour l'éducation au service du développement durable a été élaborée et sera présentée à la session d'avril du Conseil exécutif. S'agissant de l'enseignement supérieur, les plans de travail prévoient également des activités de suivi de la Conférence mondiale dans plusieurs domaines, notamment : l'exode des compétences et leur reconquête, l'utilisation de ressources éducatives libres, le renforcement des capacités des organismes d'assurance qualité et la recherche-développement. Enfin, l'UNESCO a intégré à ses plans de travail un certain nombre d'activités issues de CONFINTEA VI. Le Secrétariat a commencé à aider les États membres à échanger de bonnes pratiques en matière de reconnaissance et d'accréditation de l'éducation non formelle et informelle, suite à une initiative lancée en ce sens lors de CONFINTEA VI.

Enfin, plusieurs questions concernent la participation de l'UNESCO à diverses initiatives régionales telles que le plan ministériel du PRELAC pour l'éducation en Amérique latine. Sachez que nous participons de manière systématique à ces grandes stratégies régionales qui définissent le développement de l'éducation. Pour répondre au Chili, dans le cas du PRELAC, des activités spécifiques sont prévues autour de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation de cette stratégie.

Mais à l'ère de la mondialisation et de l'intégration, il est essentiel d'échanger des connaissances et des pratiques d'une région à l'autre. C'est particulièrement vrai dans l'enseignement supérieur où un environnement transfrontalier a transformé l'enseignement et l'apprentissage. La Lettonie et la Roumanie ont appelé l'attention sur le processus de Bologne, dont l'objet est d'assurer l'équivalence et la compatibilité des titres universitaires et des normes d'assurance qualité dans toute l'Europe. L'UNESCO fait en sorte que ce processus, auquel participent aujourd'hui 46 pays, soit encouragé dans d'autres régions. Le but n'est pas de reproduire cette initiative mais d'en inspirer d'autres qui sont en cours en Afrique, en Asie et dans le Pacifique ainsi qu'en Amérique latine et dans les Caraïbes. Nous facilitons également la participation des ministres de l'enseignement supérieur non européens à la Conférence ministérielle sur le processus de Bologne qui se tiendra à Vienne en mars prochain. Cet échange de connaissances et cette coopération sont au cœur de notre mandat.

Permettez-moi maintenant d'aborder les questions concernant les centres et instituts. Les centres et instituts de l'UNESCO apportent une importante contribution à nos programmes. Comme l'a fait observer le Burkina Faso, le

Secteur de l'éducation de l'Organisation encourage activement la collaboration entre les centres de catégorie 2, les bureaux hors Siège et le Siège. Dans le prolongement d'une réunion qui s'est tenue en Chine en mai 2009, cette collaboration se poursuit via une plate-forme en ligne, un bulletin et un réseau de points focaux. Une deuxième réunion de centres de catégorie 2 sera organisée à Séoul en 2011 dans les locaux du Centre Asie-Pacifique d'éducation pour la compréhension internationale. Des centres et instituts en Chine et en Afrique travaillent en coopération dans le domaine de la formation des enseignants. L'UNESCO a également offert une assistance technique pour la création de centres de catégorie 2 aux Philippines et en Syrie, qui a été approuvée par la Conférence générale à sa 35<sup>e</sup> session. Mais, comme je l'ai indiqué, ces centres et instituts doivent être viables et servir nos programmes. Il faut donc consolider ce qui existe et créer des synergies solides entre ce réseau et notre Programme ordinaire.

Pour continuer de répondre au Burkina Faso, l'UNESCO n'est pas en mesure de financer les activités des centres de catégorie 2 sur les fonds du budget ordinaire mais, conformément à une stratégie adoptée à la dernière session de la Conférence générale, l'Organisation peut sous-traiter par contrat à des instituts et centres de catégorie 2 la mise en œuvre d'activités de programme.

Il n'existe pas de processus « d'accession » de la catégorie 2 à la catégorie 1. Un tel changement a des incidences administratives, financières et juridiques. Les candidatures doivent avoir l'appui du pays hôte confirmé par des ressources suffisantes. Il convient de ne pas prendre de décision précipitée en ce qui concerne la création de nouvelles entités. Je souligne qu'il importe de présenter des propositions détaillées et bien argumentées au Conseil exécutif et à la Conférence générale.

Excellences,

Je pense avoir répondu à vos préoccupations immédiates concernant l'éducation. J'aborderai la question de la coopération Sud-Sud dans le domaine de l'éducation vers la fin de mon intervention, mais j'aimerais tout d'abord évoquer nos autres secteurs en commençant par celui des sciences.

L'UNESCO dispose d'un avantage comparatif exceptionnel dans le domaine des sciences, comme on l'a constaté à plusieurs occasions ces deux derniers mois. Par exemple, lors de la participation de l'Organisation à la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique qui s'est tenue à Copenhague en décembre

dernier. Cette Conférence n'a peut-être pas été à la hauteur de nos attentes, mais elle a suscité un débat mondial sans précédent. Notre stratégie pour faire face au changement climatique, y compris la nouvelle initiative que j'ai présentée à Copenhague et qui met à profit nos capacités multidisciplinaires, acquiert une nouvelle importance dans cette perspective. Vous vous souvenez sans doute que cette nouvelle initiative repose sur quatre piliers : scientifique, éducatif, environnemental et éthique. En matière d'éthique, nous avons entamé le processus d'élaboration d'un rapport sur « l'opportunité d'établir un projet de déclaration de principes éthiques en rapport avec le changement climatique » qui doit être soumis à la 185<sup>e</sup> session du Conseil exécutif, comme l'a demandé la Conférence générale à sa 35<sup>e</sup> session.

Cette initiative a été bien accueillie et, ensuite, lors des réunions avec les membres du Conseil des Chefs de secrétariat des Nations Unies, dirigées par le Secrétaire général, j'ai pu entamer des discussions sur la possibilité de créer avec les agences, programmes et fonds intéressés, des partenariats susceptibles d'améliorer notre efficience et notre efficacité et de renforcer l'impact de notre action commune sur le terrain. De plus, lorsque j'ai rencontré le Directeur exécutif du Programme des Nations Unies pour l'environnement, venu à mon invitation au Siège de l'UNESCO, il m'a indiqué que le PNUE souhaitait s'associer à nos travaux sur le changement climatique, en particulier dans les domaines de l'éducation et de l'éthique. J'ai reçu des témoignages de soutien analogues de la part de nombreux groupes influents pendant ma mission à New York et Washington.

Au Siège, je suis en train de constituer un groupe de travail thématique sur le changement climatique, qui aura pour mandat de définir dans leurs grandes lignes des mesures concrètes pour mettre en œuvre la nouvelle initiative, en collaboration avec la plate-forme intersectorielle.

J'ai également prié le Sous-Directeur général pour les sciences de donner suite à mes discussions avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement en constituant une équipe qui, sur la base de l'accord signé avec cette agence en avril dernier, élaborera des initiatives et activités concrètes, conformes notamment à nos délibérations sur le changement climatique.

En réponse à la question du groupe I sur le programme du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), j'aimerais vous rassurer : nos activités ne se recoupent en aucune manière. Le programme du GIEC dans le

domaine de l'éducation, auquel il a été fait référence, ne porte que sur un seul aspect du curriculum. Les travaux de l'UNESCO, en revanche, sont beaucoup plus vastes car ils portent sur une réforme plus large des programmes. Je pense avoir ainsi répondu aux préoccupations du groupe I, du Bangladesh, de la Malaisie et de l'Argentine concernant la participation de l'UNESCO à la Conférence sur le changement climatique, les liens entre l'action de l'Organisation et des efforts similaires du GIEC et d'autres activités en cours.

S'agissant de la gouvernance environnementale, je suis convaincue que nous sommes le mieux à même de structurer un débat constructif sur cette importante question. Lors de ma visite au Siège de l'Organisation des Nations Unies, j'ai rencontré plusieurs délégations qui participent à des discussions et négociations sur cette question à l'Assemblée générale et j'ai fait valoir le rôle irremplaçable que joue l'UNESCO avec ses programmes dans le Secteur des sciences exactes et naturelles.

À mes yeux, l'érosion de la biodiversité est un enjeu mondial aussi grand que le changement climatique. Je suis fière que l'UNESCO ait accueilli le mois dernier deux événements de haut niveau pour le lancement de l'Année internationale de la biodiversité. Ce sera une année capitale sur le plan de la sensibilisation, qui amènera l'UNESCO à intensifier ses efforts pour aborder tous les aspects de la gestion et de la conservation de la biodiversité. J'ai dit que l'UNESCO s'intéressait à un projet visant à créer une plate-forme intergouvernementale sur la biodiversité et les services écosystémiques, afin de promouvoir les échanges entre scientifiques et décideurs, comme le fait le GIEC. J'informerai et consulterai le Conseil exécutif lorsque cette proposition se précisera.

Pour répondre au Chili, nous resterons étroitement associés aux négociations concernant la Convention sur la diversité biologique, qui s'achèveront par le Sommet de Nagoya en octobre. Nous encouragerons des initiatives sur la biodiversité dans toutes les régions du monde et de concert avec tous nos partenaires, depuis les commissions nationales jusqu'aux Clubs UNESCO et au Réseau du système des écoles associées, de façon à pouvoir atteindre le public le plus large. Pour répondre à la question du Burkina Faso, des matériels d'enseignement et d'apprentissage sur la biodiversité seront largement distribués, par l'intermédiaire du Réseau des écoles associées et des Clubs UNESCO.

Depuis le changement climatique jusqu'à la biodiversité, il nous faut saisir les occasions d'influer sur des débats importants. C'est exactement ce que nous faisons. Pour améliorer encore notre pertinence, j'ai l'intention de créer un Haut Panel scientifique, comme je l'ai indiqué dans mon discours d'installation. Son rôle sera de nous conseiller sur les meilleurs moyens de cibler et réorienter notre programme afin de mieux répondre aux besoins urgents, d'élaborer des solutions pour renforcer nos liens avec les organismes scientifiques internationaux et d'acquérir un leadership dans cet important domaine. Pour répondre au groupe II, j'agis en amont aux plus hauts niveaux du système des Nations Unies. Ainsi, j'ai évoqué avec le Secrétaire général de l'ONU la possibilité de participer au Forum sur la biotechnologie qu'il prévoit de mettre en place et me suis entretenue avec l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement des moyens d'améliorer la coopération dans le domaine de la science, par l'intermédiaire des équipes de pays des Nations Unies.

Encourager le savoir et la recherche scientifiques, telle est en partie de la vocation du Campus virtuel africain, composante essentielle des activités que nous menons pour mettre en œuvre le Plan d'action consolidé de l'Union africaine pour la science et la technologie. La Côte d'Ivoire s'est inquiétée de l'avenir de ce projet. Le Campus virtuel africain créé avec des fonds extrabudgétaires, a permis la mise en place de centres d'apprentissage en ligne dans quatre pays d'Afrique de l'Ouest. Bien que le manque de crédits rende son développement difficile, nous tenons à maintenir le volet renforcement des capacités du projet. En attendant, le Secteur des sciences a soumis à la Commission européenne et à la Banque africaine de développement des propositions de projet concernant le financement de l'extension du Campus. Je m'efforcerai de ne pas en rester là lorsque je me rendrai à la Commission européenne le 17 février et je n'épargnerai aucun effort pour souligner l'intérêt de ce projet et sa contribution au développement scientifique de l'Afrique.

L'Argentine a demandé comment seraient assurées la continuité et la pertinence de nos programmes en sciences exactes et naturelles et en sciences sociales. Le Forum mondial sur la science tenu à Budapest a noté qu'il fallait rompre les barrières traditionnelles entre ces deux domaines et adopter une approche plus interdisciplinaire. L'Initiative pour faire face au changement climatique, avec ses dimensions scientifiques, éthiques, sociales et humaines, est un exemple de cette démarche. Mais c'est une question que j'encouragerai également le Haut Panel scientifique à examiner prochainement.

Par ailleurs, le Secteur des sciences exactes et naturelles s'inspirera aussi des recommandations formulées lors du Forum mondial sur la science, à Budapest en novembre dernier. Pour répondre à l'Argentine, ces recommandations couvrent un champ très large, à savoir notamment la nécessité d'améliorer les politiques scientifiques nationales, d'assurer un environnement propice à la recherche, d'accroître la participation des femmes à la science et d'élargir la coopération scientifique, tant régionale qu'internationale, autant de domaines dans lesquels l'UNESCO intervient directement.

Par exemple, l'UNESCO aide les États membres à formuler ou revoir leur politique scientifique nationale qui recommande généralement l'utilisation d'une infrastructure scientifique et technologique appropriée. Si l'UNESCO n'est pas en mesure de contribuer financièrement à la mise en place d'une telle infrastructure, elle peut toutefois aider les États membres à trouver les donateurs susceptibles de le faire, et elle est prête à travailler avec le Gouvernement du Bangladesh à cet égard.

Madame la Présidente,

J'en viens maintenant aux sciences sociales et humaines.

Tout d'abord, s'agissant de la question des Philippines portant sur l'examen des statuts de la Commission mondiale d'éthique des connaissances scientifiques et des technologies (COMEST), je voudrais dire que la proposition de révision de ces statuts est actuellement en considération, à la lumière des décisions du Conseil exécutif lors de sa 182<sup>e</sup> session, et au vu de l'important travail réalisé par la Commission (COMEST) sur l'opportunité de préparer un cadre de principes en rapport avec le changement climatique.

Face aux interrogations de Djibouti sur les mesures prises par le Secrétariat pour assurer la continuité du Forum des intellectuels de la Corne de l'Afrique, je dirai que, depuis sa création en 2007, l'UNESCO a apporté un soutien constant à la mise en œuvre et au financement des activités du Forum. Pour l'exercice en cours, la somme de 190 400 dollars a été allouée, pour assurer le fonctionnement du Forum. L'UNESCO a, par ailleurs, multiplié les contacts en vue de mobiliser des fonds additionnels, et nous encourageons tous les membres du Forum à faire de même.

J'ai le plaisir de vous informer que l'UNESCO a pu attirer l'attention de l'Union européenne qui montre un très grand intérêt pour les activités du Forum, et qui dispose de fonds importants à allouer à la Corne de l'Afrique. Cependant, comme vous le savez, la crise ne facilite pas la mobilisation de fonds extrabudgétaires, mais soyez assurés que je ne ménagerai pas mes efforts pour soutenir cette activité.

J'ajouterai qu'en novembre 2009 a eu lieu un Dialogue sur les politiques, instauré entre le Forum « Horizon de la Grande Corne » et le monde des affaires de la région. Cette réunion a mené à la conclusion d'un accord très important en vertu duquel le monde des affaires apportera désormais son soutien actif aux activités du Forum. Une réunion du même ordre est prévue en mai prochain, afin cette fois de faire le lien avec les médias de la région. L'objectif est d'obtenir leur soutien pour divulguer les résultats des différentes initiatives du Forum, lui assurant ainsi une plus grande visibilité.

Concernant le Centre régional de recherche et de documentation sur les femmes, le genre et la construction de la paix dans la région des Grands Lacs, j'ai le plaisir de vous informer que le Centre, basé à Kinshasa, en République démocratique du Congo, dispose d'ores et déjà de locaux et d'un minimum de personnel mis à disposition de façon transitoire. Un budget pour son fonctionnement a également été proposé par le pays hôte. Nous finalisons les consultations lancées auprès des 14 États membres de la région des Grands Lacs pour finaliser la proposition concernant le lancement et le statut du Centre. Cette proposition sera soumise au Conseil exécutif lors de sa 184<sup>e</sup> session.

Une réunion technique avec les experts des pays de la région des Grands Lacs aura lieu du 16 au 18 février prochain en Tanzanie, afin de finaliser les documents technico-légaux nécessaires à l'ouverture du Centre. J'espère que le lancement officiel pourra se faire en mai ou juin 2010. Il sera très probablement accompagné d'une conférence des bailleurs de fonds du Centre, y compris la Banque africaine de développement.

J'en arrive maintenant à une question, également soumise par Djibouti, qui souhaite savoir comment, et avec quels partenaires, le Secteur des sciences sociales et humaines envisage la mise en œuvre de projets concernant la Culture de la paix et le dialogue entre les cultures. Nous touchons là un thème à la fois vaste et essentiel qui, comme je l'ai dit dès ma prise de fonction, est plus que

jamais au cœur de mon mandat à l'UNESCO. Je dirai que la culture de la paix s'inscrit de manière intersectorielle dans chaque programme de l'UNESCO. C'est la raison d'être de l'UNESCO.

Nous multiplions l'ouverture vers de nouvelles voies, qui puissent faire gagner en efficacité l'action de l'Organisation en faveur du rapprochement des cultures. Je viens de vous donner des précisions sur le Forum des intellectuels de la Corne de l'Afrique, qui a été créé pour faciliter la formulation et la mise en œuvre de politiques visant à la compréhension mutuelle, à l'intégration régionale, à une coexistence pacifique et au développement de la région. Dans le même esprit, l'UNESCO et le Conseil national des droits de l'homme de l'Égypte ont lancé en 2008 au Caire le Forum permanent de dialogue arabo-africain sur la démocratie et les droits humains.

J'ai eu le privilège d'inaugurer le 7 décembre 2009, au Caire, la première réunion de ce Forum, consacré aux migrations dans le monde arabo-africain.

Bien sûr la Coalition internationale des villes contre le racisme, la discrimination, la xénophobie et l'intolérance, est également un moyen puissant de promouvoir une culture de la paix, par la lutte contre le racisme, la discrimination et la xénophobie au niveau municipal.

Par ailleurs un certain nombre de prix viennent étayer le travail du Secteur pour la création d'une culture des droits humains, comme le Prix UNESCO/Bilbao pour la promotion de la culture des droits humains, créé en décembre 2008, ou le Prix UNESCO-Madanjeet Singh pour la promotion de la tolérance et de la non-violence, créé en 1996. Le Secteur des sciences sociales s'emploie également à publier des ouvrages ayant trait aux droits humains, comme *Droits de l'homme, Questions et réponses* ou encore *Introduction à la démocratie, Questions et réponses*. J'ajoute que des activités et des événements spéciaux sont régulièrement organisés, je pense en particulier à la commémoration du 60<sup>e</sup> anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'homme. Enfin, je vous rappelle qu'un Centre international pour la promotion des droits de l'homme a vu le jour en février 2009 à Buenos Aires. Placé sous l'égide de l'UNESCO, ce centre a pour mission de servir de catalyseur pour édifier des sociétés inclusives et respectueuses de la dignité humaine, grâce à des actions de formation, de recherche et de sensibilisation en matière de droits de l'homme.



Madame la Présidente,

J'en viens maintenant à la culture, et souhaiterais en premier lieu aborder la question du patrimoine mondial, avec une interrogation du Chili concernant les rapports périodiques sur l'application de la Convention du patrimoine mondial en Amérique latine et aux Caraïbes. Il s'agit là d'un mécanisme important qui permet de fournir des évaluations très utiles, à la fois sur la conformité de mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial par les États parties, ou sur le maintien des valeurs universelles exceptionnelles des biens inscrits. Ce mécanisme permet aussi de recueillir des informations régulières sur les biens inscrits, en particulier sur tout changement survenu dans l'état de leur conservation. Enfin, il s'agit d'un mécanisme qui permet de stimuler la coopération régionale et l'échange d'informations et d'expériences entre États parties, dans le domaine de la Convention du patrimoine mondial et de la conservation des biens inscrits.

En ce qui concerne la deuxième série de rapports périodiques qui est en cours en Amérique latine et aux Caraïbes, six réunions sont prévues entre 2010 et 2013, deux par sous-région, en collaboration étroite avec les Bureaux régionaux en Amérique latine et aux Caraïbes, ainsi qu'avec les centres de catégorie 2 de Zacatecas, au Mexique, et de Rio de Janeiro, au Brésil. En 2010, deux réunions vont être organisées par ces deux centres avec lesquels collabore le Centre du patrimoine mondial, en particulier afin de préparer les programmes de formation pour des gestionnaires de sites du patrimoine mondial, dans le cadre de l'élaboration des rapports périodiques. Voilà encore une preuve de l'importante contribution des centres de catégorie 2 pour la mise en œuvre des programmes de l'UNESCO dans les pays.

S'agissant maintenant d'une question émanant à la fois de la Roumanie et de la Lettonie concernant les rôles respectifs du Comité du patrimoine mondial et du Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), je dirai que ces rôles sont très clairement répartis : c'est le Comité du patrimoine mondial qui est l'organe souverain, auquel appartient la décision finale d'inscrire ou non un bien sur la Liste du patrimoine mondial. Comme le stipulent les Orientations concernant la mise en œuvre de la Convention du patrimoine mondial, le Conseil international des monuments et des sites (ICOMOS), en tant qu'organe consultatif du Comité du patrimoine mondial, a pour rôle de fournir des recommandations que le Comité décide de suivre ou de ne pas suivre.

En réponse à une question des Philippines concernant le rapport détaillé qui, selon la décision 182 EX/33, doit être soumis à la 184<sup>e</sup> session du Conseil exécutif sur le Fonds international pour la promotion de la culture, je souhaiterais donner les explications suivantes. Le Secrétariat a d'une part préparé un document de travail qui présente le contexte ainsi que l'action du Secrétariat en vue de mettre en œuvre la décision en question. Cela comprend un projet de décision sur l'approbation des Statuts modifiés du Fonds, ainsi que lesdits Statuts modifiés, tels que présentés dans le document 35 C/57 de la Conférence générale. Ce document sera complété par un document d'information qui fournira un rapport détaillé sur la gestion et l'administration du Fonds international pour la promotion de la culture de 2006 à 2009, ainsi qu'une évaluation des activités et des décisions prises par le Conseil administratif du Fonds à sa réunion annuelle de 2006 et les états financiers de décembre 2005 à novembre 2009.

Je souhaiterais maintenant donner à l'Inde et à la Côte d'Ivoire les éclaircissements demandés sur le projet « Rabindranath Tagore, Pablo Neruda, Aimé Césaire pour un universel réconcilié ». J'ai le plaisir de pouvoir annoncer que les fonds réguliers alloués dans le cadre du 34 C/5 ont permis non seulement de développer les axes stratégiques du programme et de préparer un ensemble d'outils de communication et de diffusion internationale, mais aussi de les faire examiner et développer par un groupe d'experts internationaux qui vient de se réunir les 28 et 29 janvier 2010. La brochure de présentation de ce programme, qui devrait être publiée fin avril, a été débattue par ce groupe.

Les propositions issues de cet atelier d'experts et, en particulier, leur mise en œuvre intersectorielle, feront l'objet d'une réunion des ADG de programme le 8 février prochain. Cette réunion devra en outre achever la préparation des propositions que je présenterai à la 184<sup>e</sup> session du Conseil exécutif, conformément aux termes de la résolution 46 de la 35<sup>e</sup> Conférence générale.

J'ajouterai qu'une réunion d'information et de mobilisation des délégations permanentes et des fondations intéressées est envisagée le 24 février prochain.

Je souhaiterais maintenant répondre aux questions émanant du Maroc et de la République arabe syrienne au sujet de Jérusalem. Comme vous le savez, l'UNESCO n'a cessé, depuis de longues années, de déployer des efforts en vue de la sauvegarde du patrimoine culturel de la Vieille Ville de Jérusalem. Toutes les décisions et résolutions prises par ses organes directeurs visent à préserver le

caractère distinctif, tant religieux que culturel, historique et démographique de la ville.

Tout comme l'ensemble de la communauté internationale, je souhaite vivement une reprise du dialogue entre les parties concernées qui tiendrait compte de l'identité culturelle de la population de la Vieille Ville et respecterait sa diversité.

La situation de la Rampe des Maghrébins n'a malheureusement pas évolué depuis l'examen de cette question par la 182<sup>e</sup> session du Conseil exécutif et la 35<sup>e</sup> session de la Conférence générale. L'UNESCO continue de suivre la question avec la plus grande attention, mais aucune nouvelle information n'a été fournie par les parties concernées.

Vous vous souviendrez que le Conseil exécutif et la Conférence générale ont demandé à l'UNESCO d'organiser dès que possible une réunion de suivi composée d'experts, dès que les parties concernées seront parvenues à un accord.

Je tiens à vous assurer que l'UNESCO poursuivra ses efforts afin de faciliter le dialogue et les échanges techniques entre tous les professionnels de la conservation du patrimoine impliqués.

Enfin, j'ajouterai que l'UNESCO continue son engagement au niveau opérationnel, en particulier en mettant en œuvre le Plan d'action pour Jérusalem. Ce Plan d'action vise à sauvegarder le patrimoine culturel de la Vieille Ville, et à améliorer la vie quotidienne de ses habitants, ainsi que son environnement social et urbain.

Madame la Présidente,

J'aborderai maintenant le programme de la communication et de l'information. Je répondrai à la question de la Côte d'Ivoire sur la coopération Sud-Sud lorsque je traiterai ce thème d'une manière plus globale. Mais je voudrais fournir une réponse au Bangladesh qui évoque l'accès aux technologies d'information et de communication dans le cadre du processus de numérisation, ainsi que la fracture digitale grandissante entre les pays développés et les pays les moins avancés.

Il est clair que cette problématique comporte deux aspects, qui sont complémentaires : il y a d'une part l'aspect qui concerne les infrastructures, l'équipement et les logiciels, et à la fois tout le côté qui a trait aux contenus, aux politiques et au développement des capacités. Je dirai que la contribution de

l'UNESCO consiste avant tout à soutenir et à développer ce deuxième volet, notamment en stimulant la création d'éléments d'intérêt local, en renforçant le multilinguisme sur Internet ou en multipliant des initiatives de développement des capacités.

À cet égard, une nouvelle étape vers une plus grande diversité linguistique sur Internet a été franchie en décembre 2009, lorsque j'ai signé un accord de partenariat entre l'UNESCO et l'Internet Corporation for Assigned Names and Numbers (ICANN), l'organisme qui coordonne le système des adresses en ligne pour les utilisateurs d'Internet, afin d'introduire des noms de domaine internationalisés en caractères non latins, ce qui rendra l'Internet plus global et plus accessible à tous. C'est un progrès que l'UNESCO réclamait depuis longtemps. L'Internet doit être multilingue pour que tous les groupes linguistiques puissent vraiment profiter de son potentiel exceptionnel.

Je voudrais également rappeler qu'en avril 2009, l'UNESCO et 33 partenaires lançaient la Bibliothèque numérique mondiale, un site Internet qui propose tout un éventail de matériels culturels provenant de bibliothèques et d'archives du monde. Le site offre des manuscrits, cartes, livres rares, films et enregistrements sonores. L'accès à ces ressources est proposé en sept langues, il est libre et gratuit. En quelques mois, ce projet s'est considérablement étoffé puisque, aujourd'hui, les partenaires sont au nombre de 56, de 35 pays.

Je voudrais souligner ici tout l'intérêt que j'ai pris à mon récent entretien à Washington avec le Professeur James Billington, Directeur général de la Bibliothèque du Congrès américain. Le projet de bibliothèque numérique mondiale, développé par la Bibliothèque du Congrès américain sous les auspices de l'UNESCO, dispose aujourd'hui d'un très grand réseau de partenariats. J'estime que cette intéressante initiative doit pouvoir contribuer encore plus aux programmes de l'UNESCO, par exemple en ce qui concerne la dimension culturelle du développement. À ce titre, ce projet mériterait de bénéficier de davantage de soutiens extrabudgétaires de la part d'un plus grand nombre de partenaires.

Enfin, pour citer une autre facette du rôle de l'UNESCO dans ce domaine, je voudrais mentionner les Indicateurs de développement des médias (IDM) élaborés par notre Organisation. Ces indicateurs ont été approuvés par le Programme international pour le développement de la communication (PIDC) en 2008. Les différentes institutions et les agences des Nations Unies qui travaillent sur le

développement des médias et la bonne gouvernance reconnaissent que ces indicateurs constituent des outils uniques et très complets pour évaluer l'environnement médiatique dans un pays donné et en identifier les lacunes. Ces indicateurs, qui étaient déjà testés dans trois pays pilotes, la Croatie, les Maldives et le Mozambique, ont été lancés en janvier 2010 dans un quatrième pays, l'Équateur.

Excellences,

De plus en plus, nos activités font intervenir différents secteurs, principale raison pour laquelle les plates-formes intersectorielles ont été créées. Pour répondre à la question du Maroc, je crois que le système des plates-formes s'est avéré utile et je ferai de mon mieux pour le développer davantage. Il offre un mécanisme qui nous permet d'agir de manière plus efficace et cohérente. Je citerai deux exemples. D'abord, le changement climatique : la nouvelle Initiative pour faire face au changement climatique que j'ai lancée à Copenhague s'inspire et tire parti de l'expertise offerte par la plate-forme thématique correspondante. Ensuite, la catastrophe à Haïti : la plate-forme relative au soutien aux pays en situation de post-conflit ou de post-catastrophe a été activée immédiatement après le séisme dans le but de rassembler toutes les compétences utiles de l'Organisation.

Le Maroc a posé des questions concernant l'aide à la reconstruction et au développement de Gaza et du Liban, et l'action en faveur des institutions éducatives et culturelles en Iraq.

L'UNESCO a renforcé sa présence et ses activités à Gaza. Nous sommes intervenus rapidement et de manière constructive au lendemain des opérations militaires. Dans un contexte où la réponse humanitaire visait principalement les écoles primaires, l'UNESCO a fourni une aide pour organiser des cours de rattrapage pour les élèves du deuxième cycle de l'enseignement secondaire. Dans le domaine des communications, nous avons concentré nos efforts sur la protection de la liberté d'expression et la formation des journalistes, photographes et cameramen palestiniens à la sécurité. Fin 2009, nous avons reçu des fonds pour tous nos projets prévus dans l'Appel éclair des Nations Unies pour Gaza (2009). Le Maroc s'est aussi enquis de l'action dans les territoires arabes occupés et le Golan syrien occupé. L'UNESCO continue d'apporter une assistance technique au Ministère de l'éducation dans les Territoires palestiniens dans le cadre de la Stratégie nationale de formation des enseignants, pour former des directeurs

d'écoles et développer l'enseignement scientifique. Une assistance est apportée en permanence pour la sauvegarde de certains monuments et sites culturels à Bethléem, Jéricho et Naplouse. Dans le Golan syrien occupé, le financement d'une bourse de quatre ans au moyen du fonds-en-dépôt japonais a été approuvé en mai 2009 pour des étudiants syriens de l'Université de Damas.

En ce qui concerne le Liban, le Directeur général adjoint de l'UNESCO a conduit une mission intersectorielle à Beyrouth en août 2008, qui a été reçue par le Président, le Premier Ministre et un certain nombre de ministres de premier plan, et a recueilli un grand nombre de demandes d'assistance. L'UNESCO a alors élaboré un Programme d'aide global pour la reconstruction du Liban à partir des demandes exprimées par les divers ministères et autres organismes rencontrés. Ce programme, d'un montant de 20 millions de dollars, s'articule autour de trois projets essentiels : créer des passerelles pour transcender la diversité, renforcer la capacité du Liban à réagir aux conflits et aux catastrophes et moderniser les services clés du secteur public. Il a été présenté en avril 2009 au Premier Ministre, qui a confirmé sa pleine détermination à le mettre en œuvre, et des discussions concernant son financement ont eu lieu à cette date avec les principaux bailleurs de fonds. L'UNESCO, en collaboration avec les nouvelles autorités gouvernementales, déterminera le meilleur moment pour envoyer une nouvelle mission à Beyrouth.

Nous sommes aussi un acteur multisectoriel majeur en Iraq. Dans le domaine de l'éducation, notre démarche est sectorielle ; nous aidons les autorités à favoriser l'accès à une éducation de qualité à tous les niveaux. Je ne citerai que quelques-unes de nos réalisations : l'impression de 18 millions de nouveaux manuels, le lancement de programmes éducatifs télévisés, la formation de personnels et la fourniture de matériels pour des établissements d'enseignement professionnel, la fourniture de matériel scientifique aux écoles secondaires et l'attribution de bourses de courte durée. Nous participons à la protection du patrimoine culturel iraquien avec la remise en état du Mausolée d'Al-Askari à Samara et la restauration de la Citadelle d'Erbil. Sur le long terme, nos programmes mettent l'accent sur le renforcement des capacités des institutions culturelles nationales et la lutte contre le trafic illicite du patrimoine culturel.

Permettez-moi à présent de revenir sur l'efficacité des plates-formes intersectorielles. Nous avons entrepris d'analyser sous un angle critique l'efficacité des 12 plates-formes créées au cours de l'exercice 2008-2009. Cette analyse a

conclu que si ces plates-formes permettaient d'encourager le dialogue et les échanges fructueux d'idées entre collègues, elles ne permettraient pas d'obtenir véritablement un bon niveau d'adhésion et de résultats.

Dans ces conditions, j'étudierai plusieurs options. Je proposerai que nous améliorions l'efficacité de nos travaux dans tous les secteurs et dans le cadre de la collaboration entre le Siège, les bureaux hors Siège et les centres de catégories 1 et 2. Une des options consiste à réduire le nombre total de plates-formes thématiques, et à se concentrer de façon sélective sur les trois ou quatre qui sont susceptibles de servir au mieux nos priorités. Une autre option est de conserver les 12 plates-formes mais de reformuler leurs plans de travail en définissant un nombre limité d'objectifs de haut niveau. Là encore, je pense qu'il faut se rendre à l'évidence : pour leur permettre d'obtenir véritablement un bon niveau d'adhésion et de résultats, il faut allouer aux plates-formes des fonds spécifiques.

Comme je l'ai dit au début, j'attache la plus haute importance au recrutement de mon équipe de direction. Pour tous ces postes, j'ai utilisé la procédure de mise en concurrence afin de m'assurer les services de personnes possédant les plus hautes qualités d'efficacité, de compétence et d'intégrité. Je tiens à redire au groupe II et au Chili que les panels d'évaluation veilleront à ce que toute l'attention voulue soit accordée à la répartition géographique et à l'égalité entre les sexes. Je suis tout à fait consciente que le groupe III et le groupe IV sont sous-représentés et je m'efforcerai d'y remédier. Mais je tiens à souligner que les nominations sont et seront fondées avant tout sur les compétences et le mérite.

S'agissant des recommandations du Commissaire aux comptes relatives à l'assistance temporaire, plusieurs sont en cours d'application ou seront mises en œuvre en 2010 et 2011. Pour répondre à la préoccupation du Maroc, la nouvelle politique concernant le recours aux consultants a déjà pris en compte plusieurs recommandations, en particulier celles qui portent sur l'attention accrue à accorder à la mise en concurrence, les dates de début et de fin de contrat et la diversité géographique. D'autres recommandations sont en cours d'application ou seront mises en œuvre en 2010-2011. En tant que nouvelle Directrice générale, je peux vous assurer que j'entends examiner de très près la question des contrats de consultants.

Quant à la question du Sri Lanka sur les performances des membres du personnel, quand les résultats attendus ne sont pas atteints comme convenu, les superviseurs

doivent élaborer un plan visant à corriger les insuffisances. À la fin de chaque exercice biennal, ils sont censés fournir une évaluation détaillée des performances de chacun de leurs subordonnés. Je sais que ce n'est pas toujours le cas et je prendrai des mesures pour améliorer les choses.

Excellences,

Permettez-moi à présent d'évoquer notre place au sein du système des Nations Unies et de l'initiative « Unis dans l'action ». En ce qui concerne la question de Cuba à propos de notre place apparemment périphérique dans le système des Nations Unies, laissez-moi vous dire clairement que j'entends faire en sorte qu'il n'en soit pas ainsi. Ce n'est pas le sentiment des coordonnateurs résidents et des équipes de pays des Nations Unies que j'ai eu l'occasion de rencontrer, et c'est certainement inexact au vu de l'expérience des pays pilotes de l'initiative « Unis dans l'action » et des Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement qui sont en cours d'élaboration. L'UNESCO a pleinement pris part à ce processus : nous avons pu insister sur la place centrale de l'éducation dans les efforts de développement des pays concernés et nous avons même été en mesure de mettre en avant le rôle essentiel de la science et de la culture dans le processus de développement. Certes, je suis persuadée que nous pouvons faire davantage et mieux. Par ailleurs, dans de nombreux pays, il a été demandé à l'UNESCO d'exercer un leadership dans des groupes thématiques des équipes de pays des Nations Unies, l'Organisation jouant ainsi un rôle inhabituellement visible et responsable dans la mise au point du programme du système des Nations Unies en faveur des pays concernés. Au niveau mondial, l'UNESCO est devenue, au sein du Conseil des Chefs de secrétariat et du Groupe des Nations Unies pour le développement, un partenaire respecté et écouté qui définit les programmes de concert avec d'autres institutions et fonds spécialisés. Cet effort et cette orientation à l'échelle mondiale et au niveau des pays se poursuivront avec une énergie et une intensité renouvelées de ma part dans les mois à venir.

Je suis déterminée à faire de l'UNESCO un partenaire moteur au sein des équipes de pays des Nations Unies et pour la promotion des programmes régionaux. La décentralisation est l'une des questions que je considère comme décisives pour l'impact de l'UNESCO dans les États membres, au même titre que les ressources humaines et les stratégies pour une meilleure exécution du programme. C'est pourquoi j'ai mis en place une Équipe spéciale chargée d'optimiser le fonctionnement de l'UNESCO, y compris hors Siège. Je vous tiendrai informés des



recommandations qu'elle formulera, ainsi que de mes propres décisions, à la session d'avril du Conseil exécutif.

Comme vous le savez, je présenterai un rapport complet sur la décentralisation à la session d'automne du Conseil exécutif.

J'ai réaffirmé à diverses reprises qu'il était important de nouer des partenariats et des alliances stratégiques pour plaider notre cause, obtenir des financements, développer des programmes et mieux faire comprendre nos valeurs. Bien sûr, nous disposons déjà d'un groupe d'alliés fidèles avec nos commissions nationales. Pour répondre au groupe II, le Groupe de coordination des commissions nationales a été invité à prendre part, au Siège, à une séance de réflexion sur la manière de resserrer davantage les liens avec l'UNESCO. J'attends des propositions concrètes pour revoir et améliorer notre programme avec les commissions nationales et j'assisterai en personne à toutes les consultations régionales à venir sur la préparation du projet de 36 C/5.

Le paysage de la coopération pour le développement évolue : des pays à revenu intermédiaire dynamiques ont émergé et ont une influence croissante sur la scène mondiale. Cette situation est l'occasion exceptionnelle d'un partage du savoir, des compétences et des bonnes pratiques entre pays confrontés aux mêmes défis. C'est dans ce contexte que devraient être abordées les questions liées à la coopération Sud-Sud, tant pour les pays les moins avancés que pour les pays à revenu intermédiaire. Cette question, qui fait partie des plus hautes priorités de l'UNESCO, a été soulevée par la Côte d'Ivoire, le Maroc et l'Inde. En décembre dernier, nous avons organisé à Montevideo un Forum du futur et un atelier sur les pays à revenu intermédiaire, auxquels ont participé des représentants de gouvernements et un large éventail d'acteurs du développement, notamment des fonds et programmes des Nations Unies, des institutions spécialisées, les institutions de Bretton Woods, des commissions économiques régionales, des banques de développement et la société civile. Notre action dans les pays à revenu intermédiaire devrait être concrète, ciblée et déterminée par la demande.

Je suis convaincue que renforcer la coopération Sud-Sud est indispensable pour faire progresser le droit à l'éducation. L'UNESCO a pris des mesures pour accroître la visibilité du Fonds de coopération Sud-Sud dans le domaine de l'éducation. Je salue chaleureusement l'action dynamique de l'Inde pour promouvoir cette initiative. L'Organisation a pris des mesures pour mettre en œuvre une stratégie de

collecte de fonds, par exemple en organisant une table ronde en décembre dernier et en prenant contact avec des partenaires potentiels auxquels j'ai moi-même écrit. Bien qu'aucune nouvelle contribution n'ait été reçue à ce jour, ces contacts seront activement entretenus. Une opération de mobilisation de fonds dans les États du Golfe est prévue dans le courant de l'année. La proposition de l'Inde concernant l'organisation d'une conférence d'annonces de contributions doit être envisagée dans le cadre plus large de la mobilisation de ressources, auprès des sources traditionnelles mais aussi de sources nouvelles. Actuellement, neuf pays en développement ont versé au Fonds un montant de près de 227 000 dollars. L'UNESCO ne peut pas virer des fonds alloués à son Programme ordinaire vers des comptes extrabudgétaires tels que le Fonds de coopération Sud-Sud. Il existe toutefois des liens directs entre les projets pilotes financés par le Fonds et les activités financées par le budget ordinaire, par exemple en ce qui concerne les TIC et l'éducation dans la région Asie-Pacifique. Les responsables des projets pilotes ont présenté des propositions de financement au titre du Programme additionnel complémentaire.

La Côte d'Ivoire a posé une question concernant la possibilité d'étendre la coopération Sud-Sud au domaine des communications et des sciences exactes et naturelles. Bien entendu, nous encourageons déjà de tels échanges, mais j'ai bien l'intention de les renforcer. Dans le domaine de la radiotélévision de service public, l'UNESCO met au point des modèles pour renforcer la collaboration Sud-Sud dans les pays lusophones. Nos 33 centres de catégorie 2 pour les sciences constituent un autre mécanisme précieux pour la coopération Sud-Sud. Le Centre pour l'enseignement et la formation en biotechnologie, en Inde, le Centre international pour la coopération Sud-Sud dans le domaine des sciences, de la technologie et de l'innovation, en Malaisie, notre réseau de centres relatifs à l'eau qui couvre pratiquement toutes les régions du monde, et bien d'autres encore, nous offrent d'immenses possibilités de partager des connaissances et des compétences.

D'une façon plus générale, le Secrétariat repense actuellement l'ensemble de sa stratégie de mobilisation des ressources. Une équipe spéciale, comme je l'ai expliqué précédemment, est spécifiquement chargée de cette question.

Nous sommes sur le point de lancer le deuxième Programme additionnel complémentaire d'activités extrabudgétaires projetées, ou CAP. Ce mécanisme vise à renforcer les résultats, la portée et l'impact des activités du Programme ordinaire de l'UNESCO. J'examinerai le CAP dans sa version finale vers la fin du

mois de mars, avant de le lancer officiellement en présence des États membres, des principaux partenaires et des donateurs. Pour répondre à la République tchèque et à la Lettonie, le document présentant le CAP sera mis à la disposition des États membres, des donateurs et des partenaires sous la forme d'une brochure. Une version en ligne sera accessible depuis le site Internet de l'UNESCO après le lancement.

### ***Plan de sécurisation et travaux de rénovation du Siège***

La sécurité du personnel, au Siège et hors Siège, reste une préoccupation première pour l'Organisation. Les Philippines se sont enquis de l'état d'avancement de la révision du plan à moyen terme sur la sécurité au Siège. Cette révision est en cours, mais plusieurs mesures ont déjà été prises, notamment le remplacement des badges, la modification des droits d'accès du personnel retraité, l'amélioration de la vidéosurveillance et le recrutement de trois agents de sécurité supplémentaires au titre du budget ordinaire. Les grandes orientations de ce plan à moyen terme et les ressources financières nécessaires restent inchangées.

En ce qui concerne les recommandations du Commissaire aux comptes sur les travaux de rénovation du site Fontenoy, elles ont toutes été appliquées. De plus amples détails seront donnés, comme prévu, à la session d'avril du Conseil.

### ***Visibilité***

Comme vous l'aurez compris de mon compte rendu des diverses activités que j'ai entreprises ces dernières semaines, la communication et la visibilité font, pour moi, partie intégrante de l'action de l'UNESCO. Lorsque nous lançons une initiative réussie, nous **pouvons** assurément gagner en visibilité si nous établissons efficacement le contact avec les médias. Lorsque nous exécutons notre programme, nous **devons** absolument nous assurer que le message associé à ce programme est bien diffusé. Il ne s'agit pas simplement de relations publiques. L'information du public est un devoir et une responsabilité fondamentale de notre Organisation.

Vous aurez sans doute remarqué que j'ai donné de nombreuses interviews et fait des apparitions dans nombre de programmes télévisés. Notre service de presse rapporte que l'UNESCO a été citée dans 2 975 articles depuis lundi. En outre, mon site Web relaie désormais plus largement mes activités officielles et offre à cet égard une plus grande transparence. Ce n'est **pas** une question de visibilité

personnelle. Mon intention est de mieux faire connaître notre Organisation, de donner du retentissement à ses messages clés et d'expliquer les thèmes qu'elle traite ainsi que ses activités – souvent mal connus du public. Le mois dernier, nous avons lancé l'Année internationale de la biodiversité. Un article de presse sur ce lancement fait état des conclusions d'un sondage : 64 % des citoyens européens n'ont soit jamais entendu le mot « biodiversité », soit l'ont entendu mais n'en connaissent pas le sens. Voilà le défi auquel l'UNESCO est confrontée.

Je veux faire en sorte que nous développons une relation plus étroite avec les journalistes pour qu'ils comprennent mieux le travail quotidien de notre Organisation. J'ai demandé au Bureau de l'information du public de délivrer des accréditations permanentes aux journalistes qui couvrent régulièrement nos activités et de mettre des moyens matériels à leur disposition. Au début de la semaine, j'ai lancé le nouveau site Web, qui offre un accès plus attractif et convivial au million de pages d'informations que nous affichons en ligne.

Pour répondre au groupe I, le calendrier de nos activités a lui aussi été amélioré et peut désormais être consulté dans une nouvelle version en ligne intégrée. Si vous avez déjà utilisé cette nouvelle version du calendrier des manifestations, vous aurez vu que l'utilisateur peut sélectionner les activités en fonction d'une série de critères – par thème ou par région, par exemple, ainsi que par date.

En ce qui concerne le calendrier des conférences et réunions officielles, sa première version a été mise en ligne en décembre, et une version révisée cette semaine. De nouvelles mises à jour seront publiées régulièrement.

La stratégie de publication et de diffusion de l'Organisation est un autre aspect important de nos activités dans le domaine de l'information et de la communication qui est également capital pour la visibilité de l'UNESCO. Pour répondre à la question du Maroc, sur les 15 recommandations du Commissaire aux comptes concernant la politique de publication et de diffusion, 8 ont été entièrement mises en œuvre et 7 en sont encore à différents stades d'application. Les mettre en œuvre entièrement et concrètement est une priorité, et j'ai l'intention de vous rendre compte de ces activités à la prochaine session du Conseil exécutif, en avril.

De même, les prix confèrent de la visibilité à nos programmes, encouragent l'innovation et mettent en évidence les bonnes pratiques. Pour répondre à la question du Bangladesh concernant l'existence d'une liste des prix UNESCO, je précise que cette information est disponible sur le site Web. En ce qui concerne les

bourses, les offres sont annoncées aux Etats membres dans une lettre circulaire. Dès que celle-ci est envoyée, toutes les informations sont présentées sur la page Web des bourses UNESCO qui reçoit plus de 200 000 visiteurs par an. Il existe même un répertoire des anciens boursiers.

Puisque je parle des prix, je voudrais vous dire que j'ai créé un groupe de travail thématique sur les prix UNESCO afin d'assurer entre ces prix une plus grande cohérence et d'améliorer leur visibilité et leur impact, ce qui devrait contribuer à mieux faire connaître l'Organisation et à rehausser encore son prestige.

### **Conclusion**

Au seuil de cette année 2010, nous sommes en position de force pour relever des défis majeurs : nous sommes résolument engagés à poursuivre notre initiative pour faire face au changement climatique, nos activités pour préserver la biodiversité, notre action de sensibilisation destinée à mettre l'éducation au centre des objectifs de développement convenus au niveau international, et le dialogue en faveur du rapprochement des cultures. En interne, mon équipe de direction est en cours de recrutement et des initiatives sont prises pour encourager le débat et les recommandations en vue d'améliorer notre efficacité. Je compte bien vous rendre compte de toutes ces questions en avril prochain.

Auparavant, je continuerai à organiser régulièrement des réunions d'information avec les délégations permanentes pour les tenir informées des activités en cours et encourager le dialogue. Nous comptons sur chacun pour mener à bien notre agenda ambitieux et je prévois de tenir la prochaine réunion d'information le 5 mars, à mon retour d'Éthiopie.

Enfin, je voudrais rendre hommage au Directeur général adjoint, Marcio Barbosa, qui nous quittera ce mois-ci. Pendant la décennie écoulée, M. Barbosa a véritablement piloté la réforme à l'UNESCO. Tous ceux qui ont travaillé avec lui ont apprécié son calme, sa modération et sa sagesse. Quel que soit le degré de complexité d'une situation, il en examine tous les aspects avec le regard du scientifique, toujours à la recherche des meilleures solutions possibles, à court et à long terme.

Monsieur Barbosa, je vous remercie au nom de toute l'Organisation ; merci d'avoir mis à son service toute votre compétence et votre vision de l'administration. Je suis

sûre que le Conseil exécutif se joint à moi pour vous adresser ses meilleurs vœux de réussite pour la prochaine étape de votre carrière bien remplie.

Je vous remercie de vos questions et de m'avoir écoutée. J'ai fait de mon mieux pour répondre avec clarté et franchise à vos préoccupations et j'attends avec intérêt la poursuite de nos débats.